

Règlement général du 10km du Coteau du 31/05/2024

Organisateurs

Le Club Athlétique du Roannais et la Ville du Coteau

Départ

9 rue Jean Jaurès. Le Coteau

Arrivée

135 Avenue de la Libération. Le Coteau

Engagement

Course ouverte aux licenciés ou non licenciés nés en 2008 et avant.

La participation à ce 10km à label FFA est subordonnée à la présentation :

- soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Running ou d'un « Pass'J'aime Courir » délivrés par la FFA.
- soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- soit d'un certificat médical indiquant l'absence de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.
- Possibilité désormais pour les non licenciés de remplir un PPS en ligne en lien sur Logicourse.

Inscription : à prioriser sur www.logicourse.fr jusqu'au 30/05/2024 à minuit.

Tarifs : 16€ en ligne « frais bancaires inclus », ou 19 euros le jour de la course jusqu'à 20h30' dernier délai. Réduction de 2€ pour les licenciés FFA.

Retrait des dossards

Le jour de la course entre 18h et 20h30' au Centre Socio-Culturel (3 rue Auguste Gelin). **Un lot offert au retrait des dossards aux 600 premiers**

-Chronométrage

Puce fixée à la chaussure et devant être rendue dans le sas d'arrivée.

Dossard obligatoirement sur la poitrine.

Ravitaillements

A chaque passage (soit 3 fois) et à l'arrivée.

Résultats

Affichés dans la zone d'arrivée au fil des arrivées.

Sur le site www.logicourse.fr le lendemain matin.

Récompenses

Aux 3 premiers masculins et 3 premières féminines au scratch ainsi qu'au premier et première de chaque catégorie de cadets à masters 8. Non cumul des récompenses entre récompenses au

scratch et récompenses par catégorie. Remise des récompenses à partir de 22h30' en zone d'arrivée.

Sécurité

La sécurité sera assurée par la police municipale et par des bénévoles équipés de chasubles jaunes. **Le port des écouteurs sera interdit pour la sécurité de tous et la régularité de la course.**

Assistance médicale

L'assistance médicale sera assurée par un médecin et par un équipage de secouristes doté d'un véhicule de premiers secours.

Contrôle anti-dopage

La course peut faire l'objet d'un contrôle anti-dopage selon les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

Assurance

Le club organisateur est couvert par une assurance concernant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de tous les participants.

Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure de toutes circonstances. Dans ce cas, les inscriptions seront remboursées hors frais bancaires et de gestion.

Information et liberté

J'autorise les organisateurs de cette course, ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la course, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée."

Conformément à la loi informatique et liberté, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression des données personnelles les concernant, en faisant une demande écrite auprès du Club Athlétique du Roannais.

Règlement

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.

Cas particuliers

Course : Benjamins (2011-2012) Minimes (2009-2010). Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs. Course chronométrée avec podium pour les 3 premiers garçons et filles de chaque catégorie. **Signature de l'autorisation parentale exigée.**

Courses : Baby (2018-2019) Eveil (2015 à 2017) et Poussins (2013-2014)

Courses non chronométrées.

Signature de l'autorisation parentale exigée.

Horaires et distances des courses jeunes

19h45' (2009-2010-2011-2012) – 2 tours /2000m (chronométré).

20h (2013-2014) – 1 tour/1000m

20h10' (2015 à 2017) – 1 tour/1000m

20h20' (2018 à 2019) – 1 petit tour/600m
